



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E177448

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2027

ÉDITÉ LE

18/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 5 386 638

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT-FERRAND 537915308

Siret : 537 915 308 00135

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 46 576R

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 654970R - 125900/2 54041

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 654970R - 4051001/2 84006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : CEGELEC LOIRE AUVERGNE

26 RUE PIERRE BOULANGER  
63100 CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 04 73 74 67 40

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@santerne.fr

Responsabilité légale :

BEAUJARD ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL / HOFFER NICOLAS JEAN-LUC  
OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 111

Tranche de classification : EFF5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> sans surpresseur Mention RGE	18/09/2025
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/09/2025
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	18/09/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/09/2025
o Ventilation mécanique	18/09/2025

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.